

BORDEAUX METROPOLE

EXTRAIT DU
REGISTRE DES DELIBERATIONS
DU
CONSEIL DE BORDEAUX METROPOLE

Séance du 29 mai 2015
(convocation du 22 mai 2015)

Aujourd'hui Vendredi Vingt-Neuf Mai Deux Mil Quinze à 09 Heures 30 le Conseil de Bordeaux Métropole s'est réuni, dans la salle de ses séances sous la présidence de Monsieur Alain JUPPE, Président de BORDEAUX METROPOLE.

ETAIENT PRESENTS :

M. JUPPE Alain, M. ANZIANI Alain, M. CAZABONNE Alain, M. DUPRAT Christophe, M. REIFFERS Josy, Mme BOST Christine, M. LABARDIN Michel, M. BOBET Patrick, M. DAVID Alain, M. RAYNAL Franck, M. MANGON Jacques, M. PUJOL Patrick, Mme JACQUET Anne-Lise, Mme MELLIER Claude, Mme VERSEPUY Agnès, M. DUCHENE Michel, Mme TERRAZA Brigitte, M. TOUZEAU Jean, Mme WALRYCK Anne, M. ALCALA Dominique, M. COLES Max, Mme DE FRANÇOIS Béatrice, Mme FERREIRA Véronique, M. HERITIE Michel, Mme KISS Andréa, M. PUYOBRAU Jean-Jacques, M. SUBRENAT Kévin, M. TURBY Alain, M. TURON Jean-Pierre, M. VERNEJOUL Michel, Mme ZAMBON Josiane, Mme AJON Emmanuelle, M. AOUIZERATE Erick, Mme BEAULIEU Léna, Mme BERNARD Maribel, Mme BLEIN Odile, M. BONNIN Jean-Jacques, Mme BOUDINEAU Isabelle, M. BOURROUILH-PAREGE Guillaume, M. BOUTEYRE Jacques, Mme BOUTHEAU Marie-Christine, Mme BREZILLON Anne, M. BRUGERE Nicolas, Mme CALMELS Virginie, Mme CASSOU-SCHOTTE Sylvie, M. CAZABONNE Didier, Mme CAZALET Anne-Marie, Mme CHABBAT Chantal, M. CHAUSSET Gérard, Mme CHAZAL Solène, Mme COLLET Brigitte, M. COLOMBIER Jacques, M. DAVID Jean-Louis, M. DAVID Yohan, Mme DELATTRE Nathalie, Mme DELAUNAY Michèle, M. DELAUX Stéphan, M. DELLU Arnaud, Mme DESSERTINE Laurence, M. DUBOS Gérard, Mme FAORO Michèle, M. FELTESSE Vincent, M. FETOUH Marik, M. FEUGAS Jean-Claude, M. FLORIAN Nicolas, Mme FORZY-RAFFARD Florence, M. FRAILE MARTIN Philippe, Mme FRONZES Magali, M. GARRIGUES Guillaume, M. GUICHARD Max, M. HICKEL Daniel, M. HURMIC Pierre, Mme IRIART Dominique, Mme JARDINE Martine, M. JUNCA Bernard, Mme LACUEY Conchita, M. LAMAISON Serge, Mme LAPLACE Frédérique, Mme LEMAIRE Anne-Marie, Mme LOUNICI Zeineb, Mme MACERON-CAZENAVE Emilie, M. MARTIN Eric, M. MILLET Thierry, M. PADIE Jacques, Mme PEYRE Christine, Mme PIAZZA Arielle, M. POIGNONEC Michel, Mme POUSTYNNIKOFF Dominique, M. RAUTUREAU Benoit, Mme RECALDE Marie, M. ROBERT Fabien, M. ROSSIGNOL PUECH Clément, Mme ROUX-LABAT Karine, Mme THIEBAULT Gladys, Mme TOURNEPICHE Anne-Marie, M. TOURNERIE Serge, Mme TOUTON Elizabeth, M. TRIJOULET Thierry, Mme VILLANOYE Marie-Hélène.

EXCUSES AYANT DONNE PROCURATION :

M. CAZABONNE Alain à M. JUPPE Alain à partir de 12h20
M. PUJOL Patrick à M. SUBRENAT Kévin à partir de 12h20
Mme VERSEPUY Agnès à M. LABARDIN Michel jusqu'à 10h10
Mme KISS Andréa à Mme FERREIRA Véronique à partir de 12h55
Mme AJON Emmanuelle à M. DELLU Arnaud à partir de 12h20
M. CAZABONNE Didier à M. FLORIAN Nicolas à partir de 12h20
Mme CAZALET Anne-Marie à Mme CHABBAT Chantal à partir de 12h20
Mme CUNY Emmanuelle à Mme DELATTRE Nathalie
M. DAVID Yohan à M. DAVID Jean-Louis de 11h30 à 12h20
Mme DELAUNAY Michèle à Mme FAORO Michèle à partir de 13h10
M. DELAUX Stéphan à M. ROBERT Fabien à partir de 12h20
Mme JARDINÉ Martine à Mme BOST Christine à partir de 12h20

M. JUNCA Bernard à M. BOBET Patrick à partir de 11h50
Mme LACUEY Conchita à M. PUYAUBRAU Jean-Jacques à partir de 12h20
M. LAMAISON Serge à Mme DE FRANÇOIS Béatrice à partir de 12h20
M. LE ROUX Bernard à Mme TOURNEPICHE Anne-Marie
Mme LEMAIRE Anne-Marie à Mme JACQUET Anne-Lise à partir de 12h20
M. LOTHaire Pierre à Mme DESSERTINE Laurence
M. MILLET Thierry à Mme PEYRÉ Christine à partir de 11h30
M. NJIKAM MOULIOM Pierre De Gaétan à Mme PIAZZA Arielle
M. POIGNONEC Michel à M. MARTIN Eric à partir de 11h35
Mme RÉCALDE Marie à M. ANZIANI Alain à partir de 12h20
M. SILVESTRE Alain à M. FRAILE MARTIN Philippe
M. TRIJOULET Thierry à M. VERNEJOUL Michel à partir de 12h20

EXCUSES :

M. MAMERE Noël
LA SEANCE EST OUVERTE

Aquitaine Chimie Durable - Subvention de fonctionnement de Bordeaux Métropole au budget de fonctionnement 2015 de l'association - Décisions

Monsieur REIFFERS présente le rapport suivant,

Mesdames, Messieurs

Aquitaine Chimie Durable est une association à identité fortement industrielle, créée en 2010 à partir des programmes de structuration et d'animation de la filière, portés et financés par l'Union des Industries Chimiques, la Région Aquitaine, l'Etat DIRECTE (direction régionale des entreprises, de la concurrence, de la consommation, du travail et de l'emploi) et l'Europe FEDER (fonds européen de développement régional). Elle se définit comme :

- un réseau d'acteurs régionaux (entreprises, réseaux d'innovation, structures de recherche, plateformes technologiques, pôles de compétitivité, collectivités)
- un observatoire régional des différentes filières de la chimie durable, des composites et matériaux avancés,
- un centre de ressources pour accompagner les entreprises (veille et assistance réglementaire, parcours de formation, ateliers d'échanges, diagnostics ressources humaines, santé sécurité environnement,
- un lieu d'échange et de partage d'expériences.

Aquitaine Chimie Durable agit sur trois leviers : l'innovation, les ressources humaines de l'évolution des compétences, ainsi que le développement d'une culture sécurité et environnement.

Dans le prolongement de l'étude « Bordeaux : Pôle de Chimie Durable 2020 » que notre établissement public a fait réaliser en 2012 et qui soulignait le potentiel de la chimie en terme de développement économique du territoire , à savoir la **4^{ème} filière industrielle** de l'agglomération représentant **2 200 emplois directs et 8 000 emplois indirects**, Bordeaux Métropole a accompagné Aquitaine Chimie Durable pour l'organisation de la première convention d'affaires Chimie et Matériaux à Bordeaux en 2013.

En 2014, notre établissement public a participé à hauteur de 40 000 € au budget de fonctionnement de l'association, afin d'avancer sur les axes de sa stratégie (marketing territorial, acceptabilité de la chimie en milieu urbain et conditions de développement d'une plateforme industrielle mutualisée à Ambès).

En 2015, Aquitaine Chimie Durable devra permettre d'affiner cette stratégie en permettant à la Métropole :

- de mieux appréhender la complémentarité des chaînes de valeur pour la filière chimie et de bénéficier d'une meilleure connaissance du tissu industriel via notamment, la qualification d'un fichier des entreprises de la chimie des matériaux,
- de s'inscrire dans la gouvernance de la filière au sein du réseau Aquitaine Chimie Durable pour décliner les sujets (implantations ou projets industriels) sur lesquels Bordeaux Métropole et Bordeaux Gironde Investissement pourraient être plus particulièrement mobilisés. A ce titre Aquitaine Chimie Durable a mis en place une instance de pilotage, lieu de partage d'informations qui se réunit cinq à six fois par an avec les acteurs de la filière, collectivités, fédérations professionnelles, pôles de compétitivité, ADI (Aquitaine développement innovation), BPI France (banque publique d'investissement), ADEME (agence de l'environnement et de la maîtrise de l'énergie), CCIB (chambre de commerce et d'industrie de Bordeaux), BGI (Bordeaux Gironde investissement),
- de contribuer à améliorer les conditions d'accueil d'une fonction logistique sur la rive droite (potentialités foncières avec le Grand Port Maritime de Bordeaux) ainsi que la poursuite de l'appui au développement d'une plate-forme industrielle mutualisée. A ce titre, Aquitaine Chimie Durable pourra apporter l'expertise de son réseau afin de faire bénéficier les industriels du retour d'expériences de plateformes existantes, et des opportunités de mutualisation de moyens avec la mise en place d'une construction juridique qui réponde aux exigences réglementaires (circulaire du 25 juin 2013 encadrant les possibilités de développement économique en zone de prévention des risques technologiques).

Notre établissement public qui avait alloué une subvention de 40 000 € au budget de fonctionnement de l'association, est sollicité en 2015 pour apporter un soutien financier de 25 000 €, soit 4,27 % du budget de fonctionnement qui s'élève à 585 000 € répartis comme suit :

DEPENSES	MONTANT HT	RECETTES	MONTANT HT
Achats prestations	68 800	Prestations de services	180 000
Location immobilière	8 240	Etat	57 200
Services extérieurs	5 400	Région	72 800
Maintenance	9 500	FEDER	160 000
Rémunérations	22 500	Bordeaux Métropole	25 000
Honoraires prestataires	250 700		
Publication frais postaux	10 700	Autres produits gestion	90 000
Déplacements	23 800		
Impôts et taxes	2 860		
Rémunération et charges	180 000		
Dotation amortissements	2 500		
TOTAL	585 000	TOTAL	585 000

Ceci étant exposé, il vous est demandé, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir si tel est votre avis adopter les termes de la délibération suivante :

Le Conseil de Bordeaux Métropole,

VU le Code général des collectivités territoriales et notamment l'article L5217-2,

VU la délibération communautaire N° 2011/0156 du 25 mars 2011 relative au schéma métropolitain de développement économique,

ENTENDU le rapport de présentation

CONSIDERANT l'intérêt de soutenir en 2015 le programme des actions menées par l'Association Aquitaine Chimie Durable sur le territoire de la Métropole,

DECIDE

Article 1 : l'attribution d'une subvention de fonctionnement d'un montant de 25 000 € à l'Association Aquitaine Chimie Durable pour la réalisation de son programme d'actions 2015 dont le budget prévisionnel d'élève à 585 000 € H.T,

Article 2 : d'autoriser Monsieur le Président de Bordeaux Métropole à signer la convention ci-annexée déterminant les conditions de règlement de la subvention précitée,

Article 3 : la dépense relative à cette subvention sera imputée sur le budget principal de l'exercice en cours, chapitre 65, article 6574, fonction 90, opération 05P098O003 « subventions organismes développement économique ».

Les conclusions, mises aux voix, sont adoptées à l'unanimité.

Fait et délibéré au siège de Bordeaux Métropole le 29 mai 2015,

Pour expédition conforme,
par délégation,
Le Vice-Président,

REÇU EN PRÉFECTURE LE
5 JUIN 2015

PUBLIÉ LE : 5 JUIN 2015

M. JOSY REIFFERS